

## **QUELS PROJETS D'AMENAGEMENT POUR LA GARE VIOTTE ET LES TERRAINS POMONA ?**

Mairie et communauté d'agglomération du grand Besançon (CAGB) ont réuni, le 27 mai 2010, les représentants des conseils consultatifs des habitants des quartiers concernés afin de faire le point sur les projets d'aménagement du pôle Viotte et des terrains Pomona. « Vivre aux Chaprais » avait été invité à y participer

Quoi de nouveau par rapport aux précédentes réunions ? Les projets se précisent : côté pôle Viotte, il s'agit, rappelons le de réaliser un véritable pôle d'échange multimodal : trains, bus Ginko, cars de liaison interurbaine, tramway, autopartage, vélocité, modes doux de déplacement (à pied et à vélo), accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Pour cela l'accès à la gare sera remodelé : le parking souterrain côté sud (avenue Foch) sera supprimé et remplacé par un parking côté nord (rue de Vesoul) de 300 places, en étage ; le monument aux morts sera déplacé et réédifié dans le parc des Glacis ; la gare, profondément remodelée retrouvera donc son assise naturelle et sera beaucoup plus visible qu'aujourd'hui ; un souterrain reliera l'accès sud à l'accès nord ; les quais seront accessibles par ascenseurs, le quai 3 élargi et un quai 4 créé ; côté sud, il n'y aura donc plus que 15 places pour une dépose rapide et des stationnements pour les taxis.

40 000 m<sup>2</sup> seront aménagés en zone de bureaux (emplacement SERNAM), avec le pôle de l'état (un millier d'emplois regroupés) sur 22 000 m<sup>2</sup> ; seront aussi créés des services et commerces de proximité, de l'habitat, un pôle hôtelier et de résidences avec services, un équipement structurant de type centre d'affaires.

Au nord pour le stationnement et les accès, la surface disponible est de 14 000 m<sup>2</sup>.

En ce qui concerne les terrains POMONA, d'une superficie de 14 700 m<sup>2</sup> : Réseau Ferré de France veut maîtriser l'aménagement foncier. C'est donc cette société qui procèdera à l'aménagement du site dédié, pour l'essentiel, à des habitations mais aussi à des activités tertiaires et commerciales en complément.

Cet été, un « opérateur » sera désigné par RFF, c'est-à-dire un aménageur/promoteur : un contrat de partenariat sera signé entre le propriétaire (RFF), cet aménageur et la ville afin de mettre au point un projet (durée prévue 4 à 5 mois). Ensuite, en fonction de ces données, une révision du PLU sera organisée au printemps 2011. En effet, ces terrains sont toujours classés dans le PLU adopté en juillet 2007, en zone d'activités ferroviaires.

### **Plusieurs problèmes apparaissent :**

- *Tout d'abord ces terrains sont pollués, des cuves souterraines existent encore et la couverture en fibrociment contient un peu d'amiante : pour RFF, tout sera traité dans les règles et rien n'empêchera le chantier de se faire.*

- *Quels seront la densité de l'habitat, son type, la hauteur des bâtiments, leur disposition ? Rappelons que 3 petits immeubles situés rue de la Rotonde face à Pomona pourraient être « écrasés » par des immeubles construits en face, à l'emplacement des entrepôts actuels et leurs habitants avoir ainsi une vue plongeante, du fait de la situation plus élevée de ce terrain, chez les riverains actuels !*

***Il faut à tout prix éviter ce type d'erreur !***

- *Quels accès pour ces terrains ? Pour l'instant, il n'existe qu'un seul accès situé dans le virage avant le pont des Cras, face à la rue Marie-Louise. Lors d'une réunion publique à la Chambre de commerce et d'industrie, le maire avait déclaré que cet accès serait aménagé. Il ne semble plus en être question.....puisque les flux de circulation ne seraient pas fondamentalement modifiés d'après les études de l'AREV **!! faut donc revoir ce point fondamental pour la tranquillité et la sécurité de tous !***

***C'est dire qu'une fois de plus, la population du quartier devra intervenir et que nous devons faire entendre notre voix : nous allons communiquer nos observations à RFF et informer largement la population concernée ! Une réunion publique sera organisée, par la mairie et la CAGB à ce sujet, cet automne. Nous diffuserons largement l'information d'une telle réunion.***